



LE DOSSIER

L'école à Fontanès

C'est un lieu central du village, géographiquement bien sûr, mais aussi et surtout humainement.

Les enfants s'y font des amis pour la vie, les parents y tissent des liens durables et c'est bien souvent là que les nouveaux arrivants commencent à s'intégrer à la vie du village.

Vous l'avez compris, c'est de l'école de la commune dont il est question. On parle aujourd'hui de « l'école » parce qu'il n'y en a plus qu'une seule sur la commune, mais cela n'a pas toujours été le cas, loin s'en faut.

En effet, les archives de différentes sources nous apprennent que, au cours du temps, plusieurs écoles se sont succédé ou ont cohabité : l'école des religieuses, l'école communale de filles, celle de garçons, l'école publique et l'école privée ou encore celle du Rivollier.

Ce dossier met en avant cette institution, qui a constamment évolué pour s'adapter et rester un maillon important de la cohésion sociale. C'est aujourd'hui l'une des dernières compétences portées par la municipalité. À Fontanès, le fonctionnement de l'école a des incidences sur de nombreux sujets relevant de la commune : la gestion du personnel (ATSEM, cuisinière, équipe d'animation de l'accueil périscolaire), le suivi et l'entretien des bâtiments, l'organisation des transports (scolaire et pour la piscine), la gestion des services de restauration et d'accueil périscolaire et le plan d'urbanisme.

Il s'agit par conséquent d'une compétence qui requiert une implication et une attention particulières et permanentes de la part des élus, afin de tout mettre en œuvre pour contribuer à la vitalité de l'école.

Les enseignants ont contribué activement à la rédaction de ce dossier, mettant en valeur l'intérêt d'une école avec des classes à niveaux multiples et la diversité des activités et projets qui y sont conduits. Les élèves ont aussi pris la parole pour parler de leur école.

Bonne lecture.



Classe encadrée par Madame et Monsieur l'École en 1954

Ce sont essentiellement les comptes-rendus des conseils municipaux de Fontanès qui nous renseignent sur les faits et la chronologie des grandes étapes qui ont marqué l'école, depuis sa création, dans la première moitié du 19^e siècle.

La compréhension de la chronologie des faits est parfois complexe ; les interprétations ont été évitées autant que possible.

À cette époque, il n'y a qu'une école tenue par les sœurs de Saint-Joseph, dont on sait qu'elles se sont installées à Fontanès en 1812.

En 1840, cette école accueille 32 enfants des deux sexes, dont des pensionnaires venant de communes limitrophes, dans l'ancien couvent situé en dessous de l'église (actuelle maison LAVAL-GERIN, impasse du Couvent).



1812

Le nouveau presbytère (actuel immeuble Le Belvédère, place du Levant), est construit en 1839 (pour 5 059 francs).

La commune n'a cependant pas les fonds nécessaires pour aménager l'ancien presbytère en école : « Quant à la conversion de l'ancien presbytère en une maison d'école, attendu que la commune n'a plus rien en caisse, qu'elle n'a pas de ressources et qu'elle vient de faire un grand sacrifice, elle s'attend à ce que le gouvernement vienne à son secours et fournisse les fonds nécessaires pour la réparation de l'ancien presbytère en une maison d'école ».

Ces travaux seront finalement possibles grâce aux fonds propres de la commune (834 francs) et l'aide du gouvernement (278 francs).



La place de l'église tient lieu de cour d'école.

En 1868, le conseil municipal se prononce en faveur de la gratuité des deux écoles contre une augmentation de 4 centimes des contributions directes de l'ensemble de la population.

1839

1868

1836

Malgré le souhait des conseillers municipaux, il n'existe pas d'école communale « parce qu'il n'y a pas de logement à proposer à l'instituteur ».

Par ailleurs, le presbytère de l'époque (actuelle maison VIAL-FAYOLLE, rue des Alpes) étant « trop loin de l'église pour un curé âgé et le chemin très en pente », en 1836, le conseil municipal délibère pour « la construction d'une nouvelle maison curiale et la conversion de l'ancienne en une maison d'instruction primaire ».



1841

C'est en août 1841 que l'école communale est créée et ouverte, rue des Alpes.

Jean Turin

Les élèves sont divisés en trois classes : « ceux qui apprennent seulement à lire, ceux qui apprennent la lecture, l'écriture et le calcul et enfin, ceux qui apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de langue française et les poids et mesures ». Le premier instituteur, Jean TURIN, est nommé en 1842. Il est « détenteur des certificats d'aptitude et de bonne moralité ».

Depuis, chaque année, une délibération du conseil municipal est prise sur « les rétributions mensuelles demandées aux familles et sur le nombre d'enfants indigents à admettre gratuitement, ainsi que le supplément accordé à l'instituteur en plus de sa rémunération du gouvernement ».



D'importantes réparations sur le bâtiment de l'école primaire communale seront nécessaires dès 1872 ainsi que son agrandissement. Elles seront possibles grâce **« au remboursement par l'État des taxes spéciales payées par les communes pour la garde nationale et aux revenus des droits de place de foire »**.

Les archives de l'époque évoquent l'existence de trois écoles à Fontanès en 1874 : l'école spéciale de garçons, l'école mixte garçons et filles et l'école spéciale de filles. Comment savoir de quelles écoles il s'agit ?

En 1877, il y a 40 élèves à l'école communale. 25 adultes bénéficient aussi d'un enseignement, le soir ; pour cela, l'instituteur perçoit une indemnité spéciale.

Dès 1881, le préfet demande la laïcisation de l'école de filles, rendue obligatoire par les lois Jules Ferry, et exige que la commune trouve un nouveau local, autre que le couvent. Le conseil municipal décide cependant de maintenir l'école de filles à cet endroit pour bénéficier de son orientation au sud. Le compte-rendu du conseil précise qu'il est **« situé dans un quartier chaud »** !

1872

1874

1877

1881

1900

L'école au Rivollier

Avant 1901, les hameaux de Prajalas, La Grand' Borne, Le Crêt des Alouettes, Le Pilon, Le Gonachon, Prarond, Le Rivollier, Le Gréloup, Les Aliziers et Roassieux faisaient partie de la commune de Saint-Héand. Dès 1881, les habitants de ces hameaux, trop éloignés de leur bourg, donc de leur école, demandent à être rattachés à la commune de Fontanès. Pendant des années, des discussions et négociations sont conduites entre les habitants et les deux conseils municipaux, sans résultat concret.

En 1883, par exemple, une délibération du conseil municipal explique que les habitants des hameaux concernés sont excédés car **« leurs efforts réitérés**

jusqu'à présent n'ont abouti à aucun résultat satisfaisant ; aujourd'hui ils s'attendent à ce que leur pétition du 1^{er} décembre 1881 sera prise en sérieuse considération par les autorités compétentes, sinon il risquerait d'y avoir une rixe entre citoyens, car ils sont tout à fait en désunion avec ceux du chef-lieu ».

Pour tenter de garder ces hameaux sur son territoire, la commune de Saint-Héand décide la création d'une école au Rivollier, le 24 juillet 1882. Finalement, en 1901, les hameaux seront rattachés à Fontanès et l'école du Rivollier, **« n'ayant jamais fonctionné et n'étant d'aucune utilité pour le service scolaire »**, sera fermée en 1922, à la suite d'une décision préfectorale.

L'instruction des filles, officiellement laïcisée, se poursuit malgré tout chez les sœurs de Saint-Joseph. On trouve, par exemple, dans le recensement de 1901, une religieuse, Louise OLLIER, comme institutrice publique !

1901

Le bâtiment « groupe scolaire »

C'est en 1904 qu'est décidée la construction d'un groupe scolaire pour les garçons et les filles : **« le local de l'école de garçons* est insuffisant et défectueux, 38 m² pour 60 garçons, ni cour ni préau »**.

En 1905, un budget de 55 000 francs est voté par le conseil municipal. Il est décidé de créer une classe enfantine car il y a **« 50 élèves de chaque sexe en âge scolaire et 20 des deux sexes âgés de 4 à 5 ans »**.

Après avoir étudié plusieurs possibilités, le choix se porte sur l'actuelle place de la mairie occupée à l'époque par un bâtiment loué à un charron.

Le locataire et le propriétaire refusant de céder les lieux, un jugement d'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains et immeubles est rendu par le tribunal civil de Saint-Étienne en 1912, avec indemnisation aux occupants.

En 1912, la commune souscrit un emprunt auprès de la Caisse Nationale de la Vieillesse. Dès lors, les travaux peuvent commencer, pour se terminer en 1918.

La mairie, située jusqu'à lors dans le même bâtiment que l'école communale, intègre le nouveau groupe scolaire.

*actuelle maison VIAL-FAYOLLE



Construction
d'un groupe scolaire.
Jugement
d'expropriation
pour cause d'utilité
publique.



1904

Cependant en 1904, le Préfet met la commune en demeure de séparer l'école laïcisée de filles du couvent et de trouver un logement pour l'institutrice publique.

De plus, étant donné la vétusté et l'exiguïté de l'école publique de garçons, la commune décide la construction d'un nouveau groupe scolaire pour garçons et filles. En attendant, M. CHOREL (maire et propriétaire du château) propose de louer à la commune un local qu'il possède à proximité du bourg (maison de la Croix des Pères, rue Fontanésium).



L'école publique de filles y restera jusqu'à la mise en service du groupe scolaire en 1918, tandis que les garçons patienteront dans l'ancien presbytère de l'époque, rue des Alpes.

1910

Parallèlement, les archives de l'école privée et celles de la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique nous indiquent qu'une école privée de filles fonctionne depuis 1910.

1920

Au début des années 20, un bâtiment est mis à la disposition de l'école privée par la famille TARDY, propriétaire du château à partir de 1919 : c'est l'actuel immeuble Les Tilleuls, impasse des Tilleuls. Mademoiselle DUMOULIN, préceptrice des enfants TARDY, sera l'une des premières enseignantes de cette école jusqu'à l'arrivée de la congrégation des sœurs de la Sainte-Enfance au milieu des années 40. Des années 20 aux années 60, aucune fille ne fréquente l'école publique.





1931 Classe de Mademoiselle Dimerlin

Et côté cantine...

À Fontanès, c'est l'association Familles Rurales qui a mis en place ce service en 1951 et en a assuré la gestion jusqu'en 2011.

À l'ouverture, c'est Marie DUMAS, bonne du curé, qui faisait la cuisine. Très vite, lui succéda Maria JOLIVET, quelquefois remplacée par sa fille, Jeanne GRATALOUP. Il y avait alors jusqu'à 40 enfants par jour.

De 1964 à 1972, la confection des repas était assurée par Claudia BOULHOL, puis Marie FAYOLLE jusqu'en 1986 et Bernadette BOUCHUT jusqu'à ce que Blandine THIZY prenne la relève en 2004.

Du lancement du service cantine jusqu'en 1982, les repas étaient servis dans deux

La piscine

Bien que l'obligation d'apprentissage de la natation n'ait été effective qu'en 2004 au niveau national, les élèves de Fontanès ont profité chaque année sans interruption de séances à la piscine du Val d'Onzon depuis sa mise en service en 1976.

salles de la mairie : l'une pour les filles, l'autre pour les garçons.

À la construction de la MJC en 1982, le restaurant scolaire a pris ses quartiers dans les locaux actuels. En 2006, la cuisine a toutefois été revue en profondeur pour l'adapter à la restauration scolaire puis, en 2012, elle a, à nouveau, été agrandie et réaménagée pour répondre aux exigences réglementaires.

À la suite du désengagement de l'association Familles Rurales en 2011, le service a été repris par la municipalité et confié à un prestataire. Depuis 2015, la municipalité gère le service en régie directe.

Bien que les 35 élèves de l'école privée soient répartis en deux classes, officiellement, il n'en existe qu'une au contrat. En 1963, l'effectif passant à 41 élèves, le Préfet autorise la constitution officielle de la deuxième classe.

En 1972, la dernière religieuse enseignante de « la grande classe », sœur Marie-Andrée laisse sa place à Anne-Marie GROUSSON puis Nicole AROD et enfin Odile GRANGE (à partir de 1979).

Parallèlement, en 1975, Madeleine HELBLING institutrice de « la petite classe » depuis 1962, est remplacée par Geneviève VILLARD-RENARD puis Marie-Jo LAURENT.

1944

En 1944 est créée l'association « Comité des Écoles de la Paroisse de Fontanès ». Son bureau est constitué de 11 membres dont le maire du village, Jean-Claude FAYOLLE, élu président, le curé de la paroisse, l'Abbé JOURJON, le châtelain, Emile TARDY, et le notaire, Louis MONTCOUDOL. Dans les années 60, la société immobilière de la Paroisse devient propriétaire du bâtiment donné par la famille TARDY.

1958



Les deux classes de l'école privée de filles, encadrées par sœur Marie-Andrée et sœur Sainte Madeleine

Accueil périscolaire

On retrouve les premières traces d'une garderie sur le temps de midi dès 1975. En effet, à cette époque, c'est Marie FAYOLLE qui, en plus de la confection des repas, assurait ce service, puis très vite elle fut aidée de Jeanne THIZY, Marie REBELLO et Clémence PEREIRA.

Par la suite, Monique VIRICEL a assuré l'encadrement des enfants lors de la pause méridienne jusqu'en 2007.

L'accueil périscolaire tel qu'on le connaît actuellement (matin et soir en plus du temps méridien) a ouvert ses portes pour la première fois à la rentrée de septembre 1999. Il était assuré par Béatrice PEREIRA, jusqu'en 2004 (avec un remplacement pour congé maternité en 2002 assuré par Séraphine BOUCHUT). Catherine BARD lui succédera en 2005.

Des déménagements successifs provisoires ont eu lieu en 2002 lors de la rénovation des locaux municipaux.

En 2003, la garderie emménage dans les locaux actuels.

En 2004, c'est la signature du premier contrat temps libre avec la CAF, et à partir de 2005, l'obligation d'avoir une personne titulaire du BAFD d'où la création, cette année-là, du CLIP (Centre de Loisirs Inter-villages Périscolaire) avec une directrice, Alexandra THIZY, pour les trois villages : Marcenod, Grammond et Fontanès.

Danielle POULAT, Blandine THIZY, Thérèse VIAL et Monique VIRICEL assurent l'animation. Hervé BOUCHUT les rejoint en 2007 avant de prendre la direction du service en septembre 2011. À cette époque, Familles Rurales ne souhaitant plus s'occuper de l'accueil périscolaire, il est repris par la municipalité.

QUELQUES EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS DE CONSEILS MUNICIPAUX

12 septembre 1926

Décision d'accorder la gratuité pour les fournitures scolaires et les livres aux élèves indigents.

3 février 1935

Il est regrettable que lorsque la classe des garçons fut électrifiée, celle des filles ne l'ait pas été. Son électrification ne sera en tout cas pas coûteuse. Il y aura intérêt à la faire électrifier avant le retour des petits jours. En effet, la maîtresse est obligée d'interrompre sa classe vers 3h1/2 en hiver, faute de lumière.

Monsieur le Maire invoquant des mesures d'hygiène publique demande au conseil d'effectuer deux nettoyages annuels, tant pour les deux classes que pour la mairie, l'un se plaçant à Pâques, l'autre aux grandes vacances. De plus, les nettoyages bi-hebdomadaires effectués par les maîtres et leurs élèves devraient comporter un arrosage avec une solution de crésyl.

21 février 1937

Le conseil décide de faire vidanger les cabinets de l'école publique, non nettoyés depuis 1914.

13 juillet 1941

Le conseil municipal décide de créer une caisse pour les écoles publiques et privées afin de « faciliter la fréquentation des classes par des récompenses sous forme de livres utiles et de livrets de Caisse d'Épargne aux élèves les plus appliqués et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés ».

12 juin 1955

Décision d'installer le chauffage central dans le groupe scolaire.



Le petit car

En 1963 a été créée l'association intercommunale de transport qui gérait les déplacements des écoliers des villages autour de Chazelles. En 1975, l'association Familles Rurales de Fontanès souhaite créer une « tournée » dédiée à Fontanès pour assurer le ramassage des écoliers vivant en périphérie de la commune. Elle est donc la première association à demander un service pour un seul village. Cette demande sera acceptée grâce à la bienveillance d'Etienne PONCET, alors président de l'association intercommunale qui a œuvré pour que ce service se mette en place.

Plusieurs personnes de Fontanès ont alors défini le trajet sur la commune, à savoir le passage sur la départementale puis Le Pilon, La Guichardière, Les Imberts et Le Fulchiron. Le soir, le trajet était inversé. Par la suite, il a évolué au gré des besoins.



En janvier 1976, Guy VILLARD a débuté le ramassage avec un « J7 » acheté pour l'occasion. Les bénévoles de Familles Rurales étaient garants de l'état du car et du fait que les chauffeurs soient en règle.

Les familles payaient ce service au mois à l'association intercommunale de transports.

Depuis 2003, le service de ramassage scolaire pour l'école de Fontanès est géré par Saint-Étienne Métropole.

Dès l'automne 1983, Odile GRANGE a alerté les parents d'élèves pour les informer qu'il ne restait plus que 26 élèves (15 en CE et CM et 11 en CP-maternelle) et que le seuil critique pour fermer une classe et donc passer à la classe unique était atteint. Suite à une rencontre avec le directeur diocésain, la décision de fermer l'école privée est prise en accord avec l'association des parents d'élèves et la municipalité. Le conseil municipal demande alors à l'inspecteur d'académie la création d'un troisième poste d'enseignant à l'école publique.

Après la fermeture de l'école privée, en juin 1984, le bâtiment, devenu propriété du diocèse, a encore été utilisé par l'école publique pendant deux ans pour accueillir les CP et CE1.

Par ailleurs, au début des années 80, la création du lotissement de Chantemerle (le premier sur la commune), avait généré un afflux de population et donc d'enfants à l'école. 88 élèves étaient inscrits à la rentrée scolaire 1987, sans compter « l'apport supplémentaire de population qu'amènera la construction des 8 lots encore disponibles à ce lotissement ».

Il est donc nécessaire de prévoir l'ouverture d'une quatrième classe.

Le conseil municipal décide l'achat du bâtiment et de la parcelle de terrain contigüe au groupe scolaire (au prix de 280 000 francs) ainsi que l'aménagement de deux classes.

En 1990, le bâtiment de l'école privée sera transformé en logements sociaux par Loire Habitat.

Enseignants

Quelques figures marquantes des dernières décennies, à l'école publique :

- Marie-Claude et Jacques ALBURNI, de 1962 à 1970
- Janine et Jean-Louis DAMON, de 1970 à 1975
- Brigitte BESSON, de 1987 à 1997
- Hervé JANUEL, de 1988 à 1995
- Laurence PUIPIER, de 1995 à 2016

1984

1985

Témoignages

Robert DUBIEN (enseignant à Fontanès de septembre 1975 à juin 1988) et Odile GRANGE ont bien voulu partager leurs souvenirs sur cette période importante de l'école à Fontanès. Qu'ils en soient remerciés.

Odile se souvient que « cette décision de fermeture est plutôt bien passée au niveau des habitants du village et a sûrement été la bonne, à ce moment-là, d'une part pour ne pas avoir à maintenir deux écoles sur le village, ce qui aurait exigé de sérieux travaux à l'école privée, mais également pour ne pas faire de clivage dans le village entre les "pro-public" et les "pro-privé" ».

Odile et Robert se rappellent de l'arrivée du bibliobus et d'un travail commun entre les deux écoles mené par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) en 1980. Ce projet, conduit par



Année scolaire 1976-77

un architecte, américain d'origine, avait pour objectif de sensibiliser les élèves à la différence entre les milieux rural et urbain et avait été concrétisé par la réalisation d'une maquette du village. À la fin du projet, un voyage à Grenoble avait permis aux petits Fontaniots de découvrir un quartier urbain de cette ville.

Odile rapporte que « la dernière année, les caisses de l'école privée ont permis aux filles de faire un voyage, choisi par elles-mêmes, à Marseille pour aller voir la mer. Le trajet s'est fait en train de Saint-Étienne à Marseille et une excursion en bateau jusqu'au château d'Iff ».

Robert a bien accueilli la nouvelle de la fermeture de l'école privée puisque « ça voulait dire plus d'élèves, donc une ouverture de classe, et, moins de niveaux par classe ».



Année scolaire 1983-84